



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02367

Numéro SIREN : 519 022 925

Nom ou dénomination : FLUNCH LGE

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2017 sous le numéro de dépôt 753

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SAS AGAPES SERVICES
Immeuble Pericentre
rue Van Gogh
59658 Villeneuve D Ascq Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : FLUNCH LGE

Numéro RCS : 519 022 925

Numéro Gestion : 2009B02367

Forme Juridique : Société par actions simplifiée à
capital variable

Adresse: rue Van Gogh Immeuble Péricentre
59650 Villeneuve-d Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2011

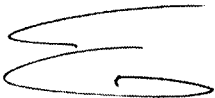
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 19/01/2017

Sous le numéro : 753

Délivré à Lille Métropole le 24 janvier 2017

Le Greffier,





KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

217 Dec 13 09

Flunch LGE S.A.S.

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

EXEMPLAIRE GREFFE

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Flunch LGE S.A.S.
Immeuble Péricecentre - Rue Van Gogh - 59650 Villeneuve d'Ascq
Ce rapport contient 16 pages
Réf. : AD-121-094

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30090101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
1VA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Flunch LGE S.A.S.

Siège social : Immeuble Péricentre - Rue Van Gogh - 59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : € 37 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Flunch LGE S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

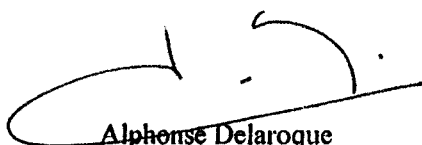
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 23 mars 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Alphonse Delaroque
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : FLUNCH LGE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE VAN GOGH 59650 VILLENEUVE D ASCQ Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 1 9 0 2 2 9 2 5 0 0 0 1 9 Néant ☐ *

		Exercice N, clos le : <u>31122011</u>		N - 1 <u>31122010</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	680 230	AQ	2 337	677 893	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	250 323	AS	871	249 452	
	Autres immobilisations corporelles	AT	9 270	AU	25	9 245	
	Immobilisations en cours	AV	5 396	AW		5 396	
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	22 500	CV		22 500	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	967 719	BK	3 233	964 485	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 743	BY	10 743	
		Autres créances (3)	BZ	197 824	CA	197 824	226
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités		CF		CG		37 000	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1	CI	1		
	TOTAL (III)	CJ	208 568	CK	208 568	37 226	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 176 287	IA	3 233	1 173 054	37 226
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ
CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

②

BILAN - PASSIF avant répartitionFormulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		FLUNCH LGE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37.000.....)	DA	37 000		37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(2 222)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(122 309)		(2 222)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	7 598		
	TOTAL (II)	DL	(79 933)		34 778
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 378
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	879 379		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	98 098		1 070
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	275 508		
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 252 986		2 448	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 173 054		37 226	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 252 986		2 448	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 378	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise:

FLUNCH LGE

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		France		Exercice N Exportation et livraisons Intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	8 983	FH		FI	8 983			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 983	FK		FL	8 983			
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 983		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	119 418	2 222		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX				
	Salaires et traitements *					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	3 233		
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	122 651	2 222	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(113 669)	(2 222)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	27			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 069			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	1 069			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						CV	(1 042)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(114 710)	(2 222)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>FLUNCH LGE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	7 598
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 598
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 598)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 010
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	131 319
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	(2 222)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	27
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 069
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A8 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCIETE : s.a.s. FLUNCH LGE

ANNEXE AU 31/12/2011

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE LA SOCIETE

FLUNCH LGE est une s.a.s. dont le siège social est situé à Villeneuve d'Ascq.
La société, créée en décembre 2009, est une filiale directe de FLUNCH s.a.s.
Cette société est actuellement sans activité

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société FLUNCH LGE, est destinée à développer l'activité de location gérance
Elle a acquis les titres de la société AGAPES VI s.a.r.l. (coquille vide) auprès de la société
AGAPES s.a.
Elle a acquis les titres des sociétés FLUNCH XXIV s.a.r.l. et FLUNCH XXV s.a.r.l. (coquilles vides) auprès de la
société FLUNCH RESTAURANTS s.a.s. (absorbée par FLUNCH s.a.s.)

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux
d'établissement et de présentation des comptes définis par le code du commerce et au règlement
CRC n° 99-03 du 29/4/1999 relatif à la réécriture du PCG, sans dérogation significative.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des
coûts historiques.

Nous retenons la méthode de compensation des comptes bancaires ouverts dans un même
établissement (solde Actif et Passif).

**CERTIFIÉ
CONFORME**

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

AMORTISSEMENTS

Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

Frais d'établissement, de recherche et de développement	5 ans
Concessions et brevets	3 ans
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	11 ans
Installations techniques et matériels	10 ans

Les amortissements dérogatoires représentent la différence entre les amortissements comptables et
fiscaux

STOCKS

Néant

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances clients présentant des
risques de non-recouvrement sont provisionnées.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué de 1 850 actions d'une valeur nominale de 20 €

EFFECTIF MOYEN

Néant

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cautlon bancaire reçue de la BNP à hauteur de 25 000 €.

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés d'Agapes s.a. - Immeuble Périceentre - Villeneuve d'Ascq.
(application des normes IFRS au 1/1/2007)

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

INCORP. CORP. FIN.

Copyright RedTtan (2011) Cegid ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise <u>FLUNCH LGE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORP.	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	680 230
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	250 323
	Installations générales agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	9 270	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	5 396	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP	945 219	
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	22 500
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS	22 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	967 719

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				1		2		3				
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW				
CORP.	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	680 230	MF			
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	250 323	ML			
	Autres	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 270	MU			
	corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	5 396	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	945 219	NI			
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IO		ØX		ØY	22 500	ØZ		
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G				
TOTAL IV		13		NJ		NK	22 500	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK		ØL	967 719	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise FLUNCH LGE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS	2 337	PT		PU	2 337		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	871	QB		QC	871		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	25	QN		QO	25		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV	3 233	QW		QX	3 233		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	3 233	ØQ		ØR	3 233		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4	3 450			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	4 057			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3	92			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	7 598			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	7 598	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	7 598		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	7 598		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	7 598		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIIP N° 2056 2011

Désignation de l'entreprise FLUNCH LGE Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	1A	1B	1C	1D
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	1E	1F	1G	1H
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	1K	1L	1M
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL III	7C	UB	UC	UD
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7 598		7 598
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
			7 598		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***Désignation de l'entreprise : **FLUNCH LGE**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	10 743		10 743						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	196 215		196 215					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 610		1 610						
	Charges constatées d'avance	VS	1		1						
	TOTAUX		VT	208 568	VU	208 568	VV				
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VC									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	98 098		98 098						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	275 508		275 508						
Groupe et associés (2)		VI	879 379		879 379						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		2Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 252 986	VZ	1 252 986						
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2011

CHARGES A PAYER	286 253,14
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH	29 529,58
408200 FRNS F.G TVA/FA NN PARVE	2 491,89
408220 CH A PAYER ENERGIE	2 982,28
4082301 CH A PAYER CH LOCAT 2011	365,00
4083001 CH A PAYER LOYER 2011	2 150,54
408310 CH A PAYER DIV.AMINISTR	7 215,87
408320 CH A PAYER ASSURANCE	14 324,00
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	256 723,56
408400 FRNS IMMO FA N/PARVENUES	256 723,56
TOTAL DES CHARGES A PAYER	286 253,14

EXERCICE 2011

[illegible]

Flunch LGE S.A.S.

Engagements hors bilan reçus
31/12/2011

Entité du groupe	Tiers	Devise	Social / Conso	Cautionnement	Garanties	Crédit	Aval	Nantissement
Flunch LGE S.A.S.	BNP	Euros	Social	Caution bancaire à hauteur de 25 K€				

FLUNCH LGE
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Immeuble Péricentre - Rue Van Gogh
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

519 022 925 RCS LILLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 23 AVRIL 2012

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011
DECISION PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 122.308,71 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau	122.308,71 euros
- A la réserve légale	0 euro
- Aux autres réserves	0 euro
- A la distribution de dividendes	0 euro

Le report à nouveau débiteur de notre Société s'élève à 2.222,20 euros au 31 décembre 2011. Le solde du report à nouveau débiteur, consécutivement à l'affectation du résultat, est de 124.530,91 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

« Pour extrait certifié conforme »

Le Directeur Général
Olivier DESCAMPS

